Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_22-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/22

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le 31 mars à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie, M BRIGANT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :
- Mme PINEL Clarisse pouvoir à Mme AUGRE Morgane

Secrétaire de séance : Mme Laurence LE PESSOT

2026-22 - Mise en place des commissions communales

Rapporteur : Bérenger LE NÉGARET

L'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
- permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction permanentes (pour la durée du mandat) composées exclusivement de conseillers municipaux ;
- précise que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appels d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_22-DE

Aussi, Monsieur le maire propose de créer les commissions municipales suivantes :

COMMISSIONS	NOMBRE DE MEMBRES
Finances	5 membres
Personnel	5 membres
Urbanisme – Foncier - Habitat	5 membres
Bâtiments – Energie – Patrimoine communal	5 membres
Voirie – Réseaux – Mobilité	5 membres
Environnement	7 membres
Enfance – Jeunesse – Vie éducative	5 membres
Affaires sociales	6 membres
Culture - Animation	5 membres
Vie associative	6 membres

Il précise que ces comités siègeront sur convocation des présidents de commissions.

Monsieur le maire, en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, demande s'il y a lieu de procéder à la désignation des membres au scrutin secret.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de ne pas désigne les membres des commissions au scrutin secret.

Monsieur le maire propose à l'ensemble des conseillers de procéder à la désignation des membres des commissions.

Commissions Communales 2026

Commissions	Thématiques principales	Nombre de délégué	Nom
Finances	Budget Prospective financière Subventions Développement économique	5	Mathieu TREMEL Clarisse PINEL Romain GREZE Anthony MOISAN Aurélie LE SAOUT Suppléants Pierre BRIGANT

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_22-DE

Personnel	Carrière des agents Recrutements Mobilités Organisation interne Conditions de travail	5	Mathieu TREMEL Clarisse PINEL Mireille LE PESSOT Morgane AUGRE Aurélie LE SAOUT <u>Suppléants</u> Nathalie CRENN
Urbanisme – Foncier – Habitat	PLUi Lotissements Habitat Développement urbain	5	Mathieu TREMEL Romain GREZE Christophe DOUILLARD Anthony MOISAN Pierre BRIGANT <u>Suppléants</u> Nathalie CRENN
Bâtiments – Énergie – Patrimoine communal	Entretien bâtiments ERP Performance énergétique Plan pluriannuel d'investissement	5	Laurence LE PESSOT Mathieu TREMEL Romain GREZE Guy LE CLEC'H Aurélie LE SAOUT <u>Suppléants</u> Pierre BRIGANT
Voirie – Réseaux – Mobilités	Voirie Réseaux Éclairage public Liaisons douces Sécurité routière	5	Laurence LE PESSOT Guy LE CLEC'H Frédéric LE BONNIEC Anthony MOISAN Pierre BRIGANT <u>Suppléants</u> Nathalie CRENN

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_22-DE

Environnement	Fleurissement Zéro phyto Cimetière Biodiversité Gestion des espaces naturels	7	Laurence LE PESSOT Guy LE CLEC'H Mireille LE PESSOT Christophe DOUILLARD Blandine RAMAIN Kévin GOMAS Nathalie CRENN <u>Suppléants</u> Pierre BRIGANT
Enfance – Jeunesse – Vie éducative	Affaires scolaires Périscolaire ALSH Jeunesse Projets éducatifs Restauration scolaire	5	Clarisse PINEL Fabienne PHILIPPE Morgane AUGRE Gaël GUYON Pierre BRIGANT <u>Suppléants</u> Nathalie CRENN
Affaires sociales	Action sociale Seniors Santé Prévention Banque alimentaire Maison des solidarités	6	Nathalie MOTTE Morgane AUGRE Anthony MOISAN Gaël GUYON Aurélie LE SAOUT Suppléants Pierre BRIGANT
Culture – Animation	Événements Médiathèque Culture	5	Romain GREZE Fabienne PHILIPPE Blandine RAMAIN Gaël GUYON Nathalie CRENN <u>Suppléants</u> Aurélie LE SAOUT

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260331-DELIB2026_22-DE

Vie associative	Association	6	Romain GREZE Nathalie MOTTE Fabienne PHILIPPE Christophe DOUILLARD Frederic LE BONNIEC Pierre BRIGANT <u>Suppléants</u> Nathalie CRENN

***Vu l'*article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- ***ADOPTE la liste des commissions municipales et fixe le nombre de membres comme énoncées dans le tableau COMMISSIONS ci-dessus,***

- ***DESIGNE, en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L. 2121-21 du CGCT, après avoir décidé à l'unanimité des voix de ou de ne pas procéder au scrutin secret, les membres au sein des commissions comme énoncées dans le tableau COMMISSIONS COMMUNALES ci-dessus***

- ***NOMME les membres des comités consultatifs selon le tableau ci-dessus.***

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Laurence LE PESSOT